

## CROISIÈRE BALADE 2h PONT-DE-VAUX - JEAN-DE-SAÔNE

Dates



Heure départ

Dimanche 10 août	16 h
Mercredi 13 août	16 h
Vendredi 15 août	16 h
Dimanche 17 août	16 h
Mercredi 20 août	16 h
Jeudi 21 août	16 h
Dimanche 24 août	16 h
Mercredi 27 août	16 h
Jeudi 28 août	16 h
Vendredi 12 septembre	16 h
Dimanche 14 septembre	<b>10 h</b>

## Conditions générales de vente

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE** pour toutes les croisières, **seul le règlement total de la croisière au plus tard 72 heures avant la date de la croisière confirme la réservation.** En cas de désistement dans les 72 heures qui précède la croisière, le règlement reste acquis à l'Office de Tourisme. Enfants moins de 3 ans gratuit (repas non fourni) mais nous signaler impérativement leur présence.

Pour les groupes à partir de 20 personnes, acompte 25% à la réservation ou au plus tard un mois avant la date de la croisière, une croisière gratuite pour 20 personnes et le chauffeur du car. En cas d'absence non signalée par le responsable du groupe 48 heures avant la croisière, le règlement du repas d'une valeur de 31 euros reste acquis à l'office de tourisme. Programmation d'une croisière aller simplifiée à partir de 40 personnes. Professionnels du tourisme ou autocaristes nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux, carte bancaire et chèque-vacances acceptés.

Un planning des croisières est établi pour la saison par l'Office de Tourisme. Le programme et les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des réservations. Départ reporté si moins de 25 participants. Se renseigner avant le départ.

Tout changement au menu entraîne un supplément.

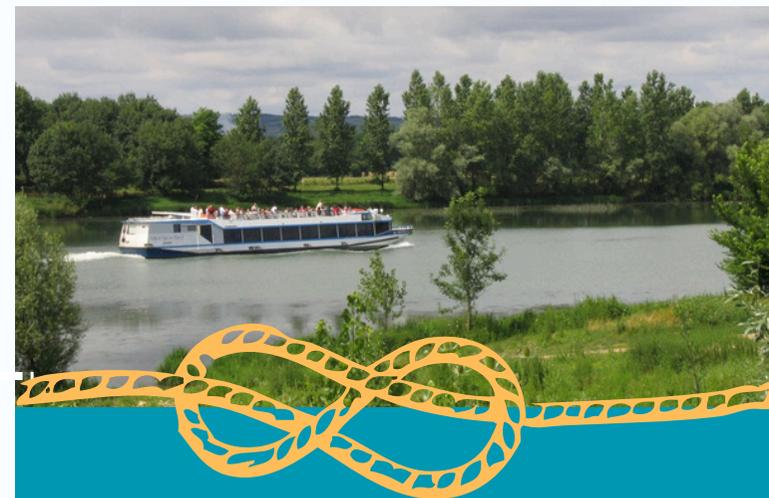
**Se présenter 15 mn avant le départ au quai d'embarquement** ou sur le lieu de rendez-vous indiqué. L'Office de Tourisme se réserve le droit d'annuler une croisière si les conditions techniques, nautiques ou météorologiques l'exigent (en cas de d'annulation, les sommes versées sont remboursées, à l'exclusion de tous dommages et intérêts).

Les enfants doivent être accompagnés. Animaux interdits.

**Lieu de départ : Port de plaisance , place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux**

# Bateau-restaurant "VILLE DE PONT-DE-VAUX 2"

Croisières Saison 2025  
**Document non contractuel**



**Office de tourisme  
du Pays de Bâgé et de PONT-DE-VAUX**

2, Place de Dornhan 01190 PONT-DE-VAUX

Tél : 03 85 30 30 02

E-mail : [contact@bateau-bresse-saone.com](mailto:contact@bateau-bresse-saone.com)

**Web: [www.bateau-bresse-saone.com](http://www.bateau-bresse-saone.com)**

**Réservation obligatoire 72h au préalable**

## CROISIÈRES SAÔNE

### CROISIÈRE « SAÔNE CONFLUENCE SEILLE »

Dates



Heure départ

Mercredi 20 août	12 h
Mercredi 10 septembre	12 h
Mardi 16 septembre	12 h
Vendredi 26 septembre	12 h

### CROISIÈRE « SAÔNE MÂCON »

Dates



Heure départ

Samedi 23 août	10 h
Mercredi 24 septembre	10 h

## CROISIÈRES SEILLE

### CROISIÈRE « SEILLE LA TRUCHÈRE »

Dates



Heure départ

Jeudi 21 août	10 h
Mercredi 27 août	10 h
Mardi 2 septembre	10 h

### CROISIÈRE « SAÔNE TOURNUS »

Dates



Heure départ

Mercredi 13 août	11 h
Samedi 16 août	11 h
Dimanche 24 août	11 h
Mardi 26 août	11 h
Jeudi 28 août	11 h
Vendredi 5 septembre	11 h
Dimanche 7 septembre	11 h
Vendredi 12 septembre	11 h
Jeudi 25 septembre	11 h
Vendredi 10 octobre	11 h

### CROISIÈRE « SAÔNE TOURNUS ABBAYE »

Dates



Heure départ

Mercredi 17 septembre	11 h 30
Jeudi 18 septembre	11 h 30
Dimanche 28 septembre	11 h 30

### CROISIÈRE « SEILLE ET DUNES »

Dates



Heure départ

Vendredi 22 août	11 h 30
------------------	---------



**Lieu de départ :** Port de plaisance , place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

**Lieu de départ :** Port de plaisance , place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

**Lieu de départ :** Port de plaisance , place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux